L'ICONOGRAPHIE DU CŒUR DE JÉSUS DANS LES ARMÉES CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES DE LA VENDÉE.

1ère partie :

LES INSIGNES DE RALLIEMENT DITS « SCAPULAIRES », À L'IMAGE DU SACRÉ-CŒUR.

Les débuts de l'insurrection en Poitou et en Anjou. — Les premiers insignes.

Depuis trois ans déjà le ferment révolutionnaire avait jeté le trouble en France, et, sous couleur d'y instaurer la liberté, faisait peser sur le pays une tyrannie odieuse que chaque jour en passant rendait plus écrasante. La Terreur approchait.

Les pays d'Ouest, Poitou, Bretagne, Anjou, ne méconnaissaient pas que des réformes sociales étaient utiles, mais on y voulait les voir s'accomplir dans la paix, dans le respect de l'ordre et de l'autorité nécessaires, dans la liberté pleine des consciences et des personnes.

Dans ces contrées plus qu'ailleurs, le clergé exerçait avec dignité une influence hautement appréciée de tous ; à de rares exceptions près, les nobles y vivaient moins loin du peuple qu'ailleurs, sans morgue sotte et maladroite, et beaucoup d'entre eux ne se regardaient que comme les premiers parmi les paysans dont ils étaient le plus souvent les bienfaiteurs et les amis respectés.

Aussi les premières mesures vexatoires qui firent partir pour l'étranger les premiers émigrés menacés, qui tracassèrent d'abord, puis bientôt persécutèrent les prêtres, dans les fonctions les plus essentielles de leur pastorat, suscitèrent-elles de violents murmures, premiers grondements d'un tonnerre qui devait bientôt éclater en terrible tempête.

Elle s'étendit surtout sur les territoires actuels des quatre évêchés de Poitiers, d'Angers, de Luçon et de Nantes qu'elle devait ravager et dépeupler effroyablement ; ce fut ce qu'on appela la *Vendée militaire*, beaucoup plus vaste que le département de la Vendée.

Dès le début de 1792, des groupes de mécontents s'étaient rassemblés en divers points des Deux-Sèvres et de la Vendée, et hautement y avaient affirmé leur désapprobation à l'endroit des mesures persécutrices officiellement promulguées et progressivement appliquées.

Dans le Bressuirais notamment, le décret du 27 mai 1792, condamnant à la déportation les prêtres qui s'étaient refusés à prêter le serment schismatique, causa les premiers troubles bruyants.

Enfin, le 27 juillet suivant, jour où se tenait à Bressuire la foire de la Saint Jacques, les « patriotes » de la ville ayant voulu faire porter de force aux paysans voisins la cocarde tricolore il en résulta, ce jour-là et les jours suivants, des bagarres où le sang coula et que

ne put apaiser le maire de Bressuire, Joseph Delouche, qui dut abandonner la ville et se réfugier au bourg de Moncoutant.

Le 19 août suivant, les jeunes gens des douze communes voisines, venus en cette dernière localité pour les opérations du recrutement se groupèrent autour de Delouche et appelèrent avec eux tous les hommes aux armes contre un gouvernement de tyrans qu'ils refusaient de servir, demandant le rétablissement du Roi dans sa pleine autorité comme le seul moyen du retour à l'ordre social et à la liberté religieuse.

Les insurgés se dirigèrent aussitôt vers le château de Pugny résidence du Marquis de Mauroy, ancien colonel du régiment de Médoc, pour faire de ce dernier leur chef, et se fortifier chez lui. Ils ne l'y trouvèrent point, mais obtinrent de son régisseur le drapeau de son ancien régiment : une soie blanche semée de fleurs de lys d'or avec, au centre, les armes royales. L'acclamation : Vive le Roi qui s'y lit en grandes capitales aurait été ajoutée, croit-on, au cours de la guerre.

Ce fut le premier étendard de ces luttes de géants connues sous le nom de « Guerres de Vendée ».

De Pugny, la troupe se rendit au logis de Brachain, chez Gabriel Baudry d'Asson, ancien officier lui aussi, qui accepta le commandement des 2 000 hommes déjà présents et revint avec eux à Moncoutant. Là, un nommé Micheneau fut chargé d'organiser l'armement, et Bazin eut la charge de faire confectionner et distribuer, comme *signe de ralliement*, des *cocardes blanches* aux insurgés. Les premières furent découpées dans la couverture d'un lit.

Il n'est donc pas exact d'écrire, comme plusieurs auteurs l'ont fait, que « dès le premier jour de l'insurrection, le Sacré-Cœur fut adopté, comme signe de ralliement, par tous les Vendéens ». Ce fut la *cocarde royale*, sous les plis du drapeau royal qui fut le premier insigne officiel. Voilà la vérité.

Cinq jours plus tard, alors que la troupe, forte de 6 000 hommes se préparait à attaquer Bressuire, M. de Hanne, de Moncoutant, la vint rejoindre apportant des provisions de bouche et des *cocardes blanches* et l'on marcha sur Bressuire avec quelques fusils de chasse, des bâtons ferrés, de mauvaises piques, de longues fourches et autres armes de fortune ; mais là venaient d'arriver deux compagnies d'infanterie de marine appelées en hâte de Rochefort dès les premières heures du soulèvement, les gardes nationales de Niort, de La Mothe-Saint-Héraye, de Saint-Maixent et de Parthenay qui, bien armées de fusils de guerre et soutenues par du canon, font feu sur les paysans et les dispersent.

Le « Journal des Deux-Sèvres », d'Averti, écrivit alors que 118 insurgés restèrent sur le terrain et il ajoute qu'ils « étaient couverts de croix et de chapelets ».

Ils portaient donc en même temps que la cocarde royale, des emblèmes religieux à leur choix, et bien qu'Averti n'en parle pas, il est infiniment probable que des images du

Cœur de Jésus s'y trouvaient, — nous verrons plus loin ce qui le fait penser — mais en nombre assez restreint pour qu'elles ne se soient pas imposées à l'attention[1].

*
**

Une sorte d'accalmie suivit ce premier soulèvement, mais de temps à autre, sur divers points, des actes de violence isolés montraient quel feu couvait sous la cendre. On atteignit ainsi péniblement les mois d'hiver. Le 21 janvier de l'année suivante, 1793, Louis XVI achevait sur l'échafaud ce que le Pape Pie VI a si justement appelé « son martyre » ; et devant ce parricide insensé que commettait la France révoltée, tout l'Ouest fut dans la stupeur, et plus que jamais prit en haine cette anarchie, qui, après avoir assassiné juridiquement le Roi, rendait impossible le culte dû à Dieu.

Deux mois seulement après la mort du Roi, 13 mars, un paysan d'un tout petit village d'Anjou, Jacques Cathelineau, du Pin-en-Mauges, rassemble dans sa chaumière les vingt-sept « jeunes gars » de sa paroisse que la loi militaire réclame et leur fait jurer de mourir plutôt que de servir la République persécutrice. Ils l'acclament, puis, comme lui, se passent un chapelet au cou et piquent au revers de leur veste un « *Sacré-Cœur* ».

Sortant aussitôt, ils se portent vers les bourgs de Jallais et de Chemillé, dont les hommes valides se joignent à eux, et les voilà cinq cent ! Et tous se décorent comme les premiers, « de chapelets et de *Sacrés-Cœurs* ». Nous verrons comment ces derniers insignes se trouvèrent si facilement sous leur main, tout fait.

Le lendemain ils sont douze cents « portant tous, dit un document des Archives d'Angers, des *cocardes blanches*, et décorés d'une *petite médaille carrée en étoffe* sur lesquelles (sic) sont brodées différentes figures de *petits cœurs percés de piques* et autres signes de cette espèce[2] ».

À partir de ce jour-là, et pour tout le cours de la « Grand' Guerre », ainsi que pendant la prise d'armes de 1815, et la chouannerie de 1830, la cocarde blanche et le « Sacré-Cœur » furent les signes distinctifs et inséparables du combattant vendéen. Les chefs y joignaient d'ordinaire la ceinture ou l'écharpe blanches. Peu après, tout le pays, d'Angers à l'Océan, de Parthenay à Nantes et de Bressuire à Luçon, était sous les armes, et Jacques Cathelineau acclamé généralissime des « Armées Catholiques et Royales » par les grands seigneurs et les paysans, vit partout accepter sans conteste la pieuse image qui avait pris en sa chaumière le caractère d'insigne officiel du soulèvement, à un titre au moins égal à celui de la cocarde royale.

Coïncidence singulière, dans les mêmes jours, 15 mars 1793, à plus de vingt lieues du Pin-en-Mauges, en Poitou, le chevalier de Saint-Laurent de la Cassaigne envoyait à Melle

[1] Cf. C. Puichaud, *L'Histoire d'un drapeau vendéen. L'insurrection d'août 1792*, in *Revue du Bas-Poitou*, an. 1889 — et H. Baguenier Desormeaux, *Le Premier Drapeau de la Vendée Catholique et Royaliste*, in *Revue du Bas-Poitou*, an. 1921, 2e livr.
[2] E. Boisseleau, *Le Sacré-Cœur des Vendéens*, p. 4, in-12 de 11 p. Luçon Bideaux. s. d.

de la Rochejaquelein une douzaine de Sacrés-Cœurs peints par lui. La lettre qui accompagnait cet envoi contenait ces paroles : Je vous envoie une petite provision de Sacrés-Cœurs que j'ai dessinés à votre intention. Vous savez que les personnes qui ont foi en cette dévotion réussissent dans toutes leurs entreprises.

...C'est une dévotion très solide et qu'on pratique avantageusement depuis bien des siècles[1].

*

**

Les insignes vendéens dits « Scapulaires du Sacré-Cœur ».

Aucune espèce d'uniformité ne fut imposée à ces pièces d'étoffe improprement dénommées « scapulaires », auxquelles on ne demandait que de porter l'image du Cœur de Jésus.

Le plus grand nombre fut en étoffe blanche ou noire avec, au milieu, un cœur dont le caractère divin est précisé par la blessure latérale, par la Croix de son sommet, et souvent par ces deux particularités à la fois.

Le « Sacré-Cœur » du père Guignard, de Voultegon (Deux-Sèvres), un des fidèles du marquis de Lescure, puis des La Rochejaquelein, est en drap vert sombre avec un grand Cœur fait d'une sorte de peluche jaune ; la blessure y est figurée par trois « points » longs et parallèles en laine rouge.

Le jaune, couleur de l'or, donnée chez les paysans de l'Ouest à un objet est une sorte de glorification de cet objet, l'or étant le roi des métaux et sa teinte, à leurs yeux, la plus prisée des couleurs.

---

[1] Au sujet de cette lettre, *Regnabit* a reçu de M. le chanoine Uzureau, une fort intéressante note — dont vous me permettrez bien, Monsieur le Chanoine, de vous remercier ici.

« Le lendemain de la prise de Cholet par l'armée catholique, 14 mars, M. le chevalier de Saint-Laurent de la Cassaigne écrivait à sa cousine, Melle de la Rochejaquelein : « Je vous envoie une petite collection de Sacrés-Cœurs de Jésus, dont je m'étais muni en votre intention et que j'avais gardés dans l'espérance de vous en faire moi-même hommage. C'est une dévotion très solide et qu'on pratique avantageusement depuis bien des siècles. Elle n'a jamais été plus nécessaire que dans les malheureuses circonstances où nous nous trouvons ; et je ne saurais trop la recommander, pour tous les grands biens qu'en ont retirés ceux et celles qui s'y sont voués avec cette confiance qu'on doit avoir dans les bontés et les miséricordes du meilleur de tous les pères ».

Cette lettre, — comme l'indique la copie envoyée aux administrateurs de Maine-et-Loire, — fut « prise, le samedi 16, sur un domestique du sieur Lescure, par des patriotes qui l'ont arrêté sur la route de Châtillon-sur-Sèvre ».

« On retrouve mention de cet incident dans les *Mémoires* de la marquise de la Rochejaquelein : «M. de la Rochejaquelein envoya son domestique, à cheval, chez sa tante, qui n'était qu'à quatre ou cinq lieues des Herbiers. Ce domestique fut arrêté à Bressuire et on trouva sur lui une lettre de M. de la Cassaigne à Melle de la Rochejaquelein, dont il était parent et ami, et une douzaine de Sacrés-Cœurs peints sur papier. La lettre était fort courte et ne contenait à peu près que cette phrase : *Je vous envoie, Mademoiselle, une petite provision de Sacrés-Cœurs que j'ai fait à votre intention. Je vous prie de remarquer que toutes les personnes qui s'appuient sur cette dévotion, réussissent dans toutes leurs entreprises.* Ces paroles y étaient mots pour mots ; précisément les révoltés avaient tous attaché un Sacré-Cœur à leur habit ; nous l'ignorions entièrement » (*Mémoires*, édition originale, pages 103-104). F. Uzureau, Directeur de *l'Anjou Historique*.

Le Sacré-Cœur de Guignard de Voultegon, (Deux-Sèvres) inédit.

Un bout de galon blanc permettait de le suspendre à la veste par une épingle ou par un point d'aiguille.

Je figure ici cet insigne en sa grandeur réelle.

Les Archives de la Préfecture de Laval conservent plusieurs « scapulaires » du Sacré-Cœur, pris sur les prisonniers et sur les morts vendéens, lors de l'expédition d'outre-Loire ; tous, sauf un dont il sera question ci-après, sont simples comme celui de Guignard : un cœur rouge sur une étoffe noire ou blanche, et rien de plus.

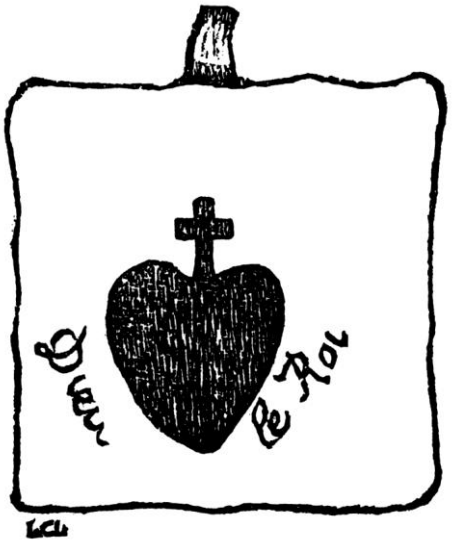

Sacré-Cœur « conservé » à Jallais (Maine et Loire), inédit.

— Je dois à l'amabilité de M. le docteur G. Fiévé, de Jallais (Maine-et-Loire), le dessin inédit, en dimensions réelles, d'un « Sacré-Cœur » conservé dans son voisinage et qui se compose d'un carré d'étoffe blanche avec un cœur rouge surmonté d'une croix brune. Autour du cœur, l'inscription DIEU ET LE ROI affirme le caractère religieux et monarchiste de l'héroïque révolte vendéenne.

— Le même cri d'âme se lit aussi sur un « Sacré-Cœur » de la collection F. Parenteau, aujourd'hui au Musée Archéologique de Nantes.

Sacré-Cœur de Château-Thébaud (Loire inférieure). Collection Parenteau.

Dans une étude publiée sous le titre : *Médailles Vendéennes*[1]. Parenteau lui a consacré cette mention :

« Tout le monde connaît ces carrés d'étoffe blanche ou verte, drap ou soie, portant, peints ou brodés un ou deux cœurs enflammés que les Vendéens attachèrent sur leur poitrine ».

Et il ajoute que celui qu'il donne en image est « un morceau de satin broché ayant, dessiné en rouge un cœur saignant et embrasé, et la légende DIEU ET LE ROI, écrite à l'encre noire. Il provient de Château-Thébaud », près Vertou (Loire-Inférieure).

— Le « Sacré-Cœur » de M. L'Huillier de la Chapelle, officier angevin qui se signala surtout au soulèvement de 1815 et prit une part glorieuse à la bataille de Rocheservière se compose d'un rectangle de velours blanc sur lequel fut cousu un cœur enflammé et surmonté d'une croix, découpé avec son cadre, et d'une seule pièce, dans une sorte de flanelle ou molleton rouge. Sur la gauche du cœur la blessure de la lance a été posée en noir.

De chaque côté de la croix qui porte le cœur, deux longues fleurs de lys en broderie de laine jaune complètent l'ensemble qui interprète encore la devise vendéenne : Dieu et le Roi.

Cet insigne pieusement conservé par Melle Marie L'Huillier, à Gesté (Maine-et-Loire) voisinait chez elle, avec de vieux bijoux vendéens, la cocarde blanche du vieux chef, son grand père, et son cachet à ses armes d'azur aux deux lions d'or affrontés et tenant ensemble une épée en pal.

[1] F. Parenteau, *Médailles Vendéennes*, in *Revue des Provinces de l'Ouest*, 1856, p. 406-417.

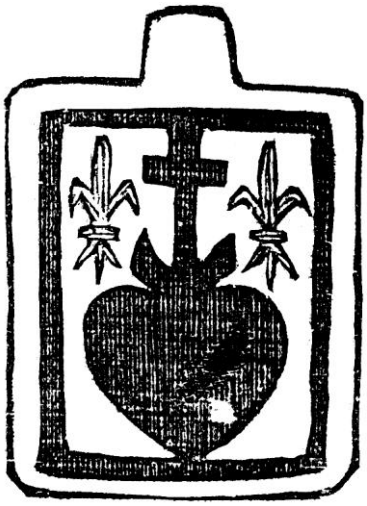

Le Sacré-Cœur de M. L'Huillier de la Chapelle. Grandeur réelle.

— Les archives départementales de la Mayenne possèdent un autre « Sacré-Cœur » bien curieux dont je dois la connaissance à M. H. Baguenier Desormeaux, l'érudit historien vendéen, et que je reproduis ici en grandeur réelle, d'après une aquarelle que je tiens de la grande bonté de M. Laurain, le savant archiviste de la Préfecture de Laval. C'est celui du célèbre chouan Bergère, dit Jambe-d'Argent, fait prisonnier le 5 frimaire, an VI.

« L'étoffe, m'écrit M. Laurain, est une sorte de satin noir, doublé de soie blanche, sur lequel a été cousu un cœur de lainage rouge entouré d'une ganse jaunâtre qui devait avoir jadis une coloration dorée. Le fond est orné de filets en demi-cercles dans toute la hauteur de l'objet, en forme d'imbrication et d'un semis de paillettes ».

J'ajoute que le cœur est entouré d'une couronne d'épines en points de fil que surmontent une croix et une hostie (?) rayonnante.

— Le « Sacré-Cœur » porté par le général vendéen Stofflet sort, lui aussi, du genre ordinaire, et appelle quelques observations iconographiques.

Voici ce qu'en écrit Parenteau, dans l'*Inventaire* de sa collection :

« Sacré-Cœur en étoffe blanche posée sur drap noir avec broderies en soies de couleur. Dans le champ le Christ en croix avec deux Sacrés-Cœurs enflammés, brodés en soie rouge. Légende :

LE ZÈLE DU SEIGNEUR VOUS DÉVORE. Au-dessus, ruban en soie blanche pour suspension. Grandeur naturelle.

« Ce cœur brodé est celui que portait Stofflet le jour où il fut arrêté par les républicains. Il m'a été donné par M. A. Dupuy-Vaillant, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Poitiers, qui l'avait reçu de M. Alain-Targé, alors procureur général de la dite Cour d'appel. Ce dernier l'avait recueilli à Angers en 1847. — Signé : BB. Fillon ».

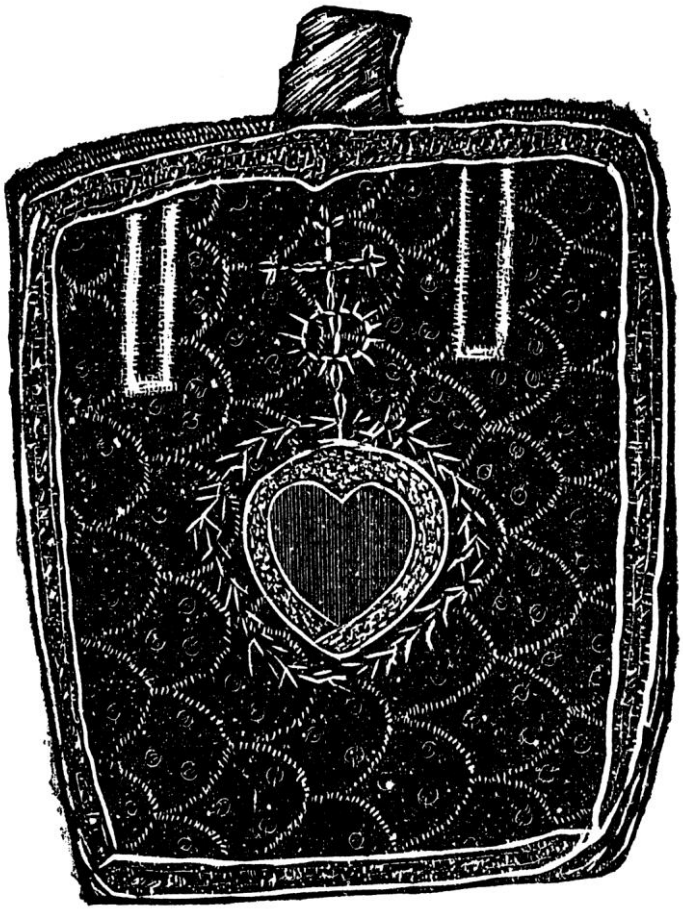

Le Sacré-Cœur du Chouan « Jambe d'Argent » aux Archives départementales de la Mayenne, inédit. Grandeur naturelle.

« Cette note a été rédigée par B. Fillon en me donnant le Sacré-Cœur ci dessus décrit. »

Tout cela nous donne de graves probabilités sinon des garanties certaines de l'authenticité, mais l'objet décrit demande une autre explication : En réalité ni l'un ni l'autre des cœurs qu'on y voit ne peut être une image du cœur du Sauveur. En l'adoptant, Stofflet y vit certainement les Cœurs de Jésus et de Marie, qui furent en effet brodés, tous deux ensemble, sur quelques rares insignes. Stofflet se trompa.

Ces cœurs embrasés figurent simplement ceux des fidèles dévorés de zèle pour le Christ Jésus brodé au-dessus d'eux, sur la Croix, et dont le flanc saigne abondamment ; ils ne sont que la traduction imagée de la devise qui les accompagne : *Le zèle du Seigneur vous dévore* et c'est pourquoi, les flammes les consument.

Je crois cette image plus ancienne que le soulèvement Vendéen, et je lui supposerais volontiers une origine carme ; soit qu'elle ait été faite dans un carmel de la région, soit qu'elle provint du monastère des Carmes de la Flocellière, tout voisin du pays que commandait Stofflet. La devise qu'elle porte semble l'abrégé de celle du même grand Ordre des Carmes : *Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercitum*, J'ai été dévoré de zèle pour le Seigneur Dieu des Armées. Stofflet ne l'aurait pas reniée dans sa forme intégrale.

Le Pseudo « Sacré-Cœur » porté par le général vendéen Stofflet. Grandeur réelle.

— L'illustre Maison de Charette conserve précieusement le « Sacré-Cœur » du grand Chevalier vendéen. C'est un rectangle de drap noir dentelé qui porte un autre rectangle plus petit, en étoffe blanche, au milieu duquel triomphe un simple cœur rouge surmonté de la croix.

J'ai tenu à reproduire avec elle le cadre qui sert d'écrin à l'héroïque relique parce qu'il est comme l'hymne écrit au Sacré-Cœur, avec tout son sang, par la Vendée catholique et royaliste, depuis 1792 jusqu'en ces derniers temps :

Au sommet du cadre le blason des Charrette : « d'argent au lion de sable accompagné de trois cannettes aussi de sable » ; le tout timbré de la couronne de marquis et encadré de drapeaux royaux. Sur le haut et sur le bas du cadre, le chiffre du grand chef de 1793, Athanase de Charette, des A et des C réunis avec, en leur centre, le Sacré-Cœur. En haut des deux montants, l'image de l'étendard des Zouaves-Pontificaux à la bataille de Patay, en 1870, avec l'inscription suppliante : CŒUR DE JÉSUS SAUVEZ LA FRANCE ! ; et, au-dessous, les deux Épées glorieuses, celle d'Athanase, qui fit œuvre d'épopée merveilleuse contre la Révolution, et l'autre, celle du dernier général de Charette le héros magnifique de Mentana, de Castelfidardo et de Patay. Autour des Épées, l'altière devise des Charrette : JE NE CÈDE JAMAIS !

Plus bas, le double cœur Vendéen, dont il sera parlé dans un prochain fascicule de *Regnabit*. Aux quatre angles du cadre et sur ses montants, la Fleur de France qui fut, sur les poitrines des Vendéens d'autrefois, la royale et fidèle compagne du Cœur de Jésus.

Et, tout au-dessous, dans un cartouche serti de branches de chêne, l'inscription : « SACRÉ-CŒUR ET FAC-SIMILÉ DE LA PORTE CONTRE LAQUELLE À ÉTÉ FUSILLÉ LE GÉNÉRAL ATHANASE DE CHARETTE DE LA CONTRIE, LE 15 MARS 1796 ».

Son sang ne fut qu'une goutte dans l'effroyable holocauste de tout ce peuple de Vendée qui s'offrit spontanément à la mort pour l'œuvre libératrice et vengeresse, mais de ce sang répandu germa tout d'abord la tolérance religieuse et, tôt après, la liberté.

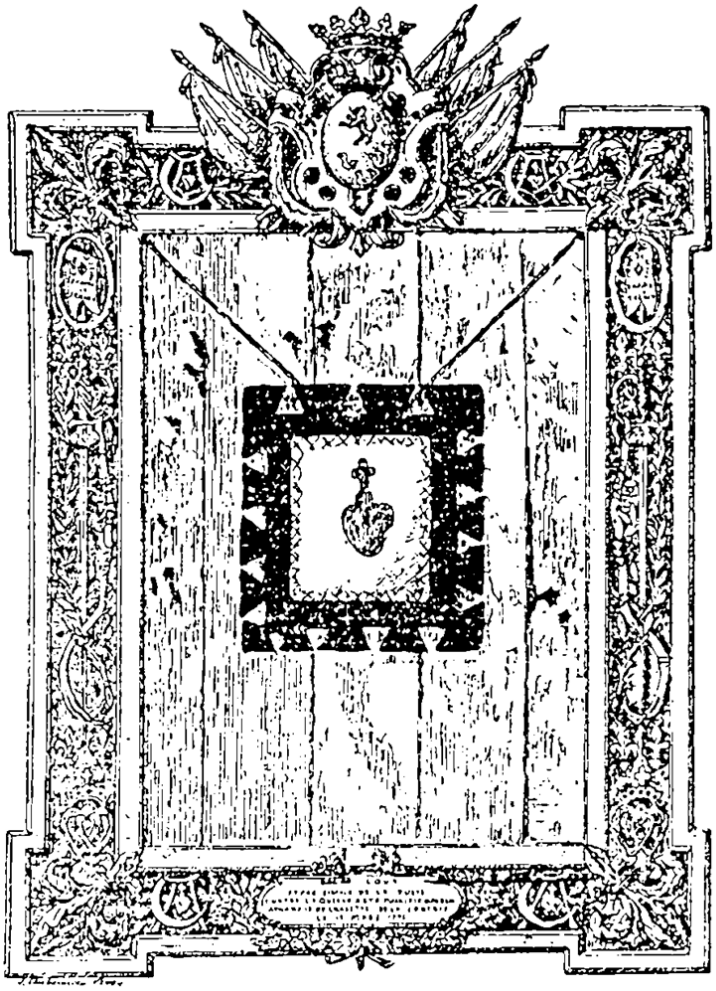

Le Sacré-Cœur du général vendéen Athanase de Charrette de la Contrie.

*

**

Les Martyrs

Ils furent nombreux, dans l'Ouest, ceux qui ne durent la mort glorieuse des martyrs qu'au simple port ou à la confection des insignes à l'image du Cœur de Jésus.

Ce fut, par exemple, Melle d'Aux condamnée à mort en Bas-Poitou, par le Comité révolutionnaire, « pour avoir brodé des Sacrés-Cœurs ».

Ce furent M., Mme et M^{elles} de La Billiais, arrêtés en leur château de St-Étienne-de-Montluc (Loire-Inférieure). Le principal chef d'accusation qui les fit condamner à l'échafaud fut qu'on avait vu les dames de La Billiais broder et distribuer des « Cœurs de Jésus ». Elles l'avouèrent.

Même condamnation atteignit en Bretagne Melle Victoire de Saint-Luc, puis Jean Benard, ancien chapelain de l'hôpital général de Rennes, qui avait « distribué aussi « l'insigne de la rébellion ».

Le procès-verbal d'arrestation du comte Geslin de Villeneuve, arrêté à Tillers (Maine-et-Loire) le 2 nivôse, an IV, et qui fut condamné à mort, nous apprend qu'il était ancien émigré et qu'il « fut trouvé porteur de plusieurs signes de royalisme entre autres un emblème au crayon représentant une croix portée sur un cœur appuyé par deux épées en sautoir ; deux hommes armés, l'un d'une lance, l'autre d'une massue y soutenaient au-dessus du cœur une couronne royale surmontée du cri : *Vive le Roi* ».

Le « Sacré-Cœur » qui fit condamner à mort Catherine Joussemet, fait partie de la collection Parenteau. Il paraît avoir été gravé sur bois, imprimé sur papier et peint à la main, dans un cercle vert, avec un cadre rouge, qui contient l'invocation : CŒUR SACRÉ AYEZ PITIÉ DE NOUS.

Je n'en représente ici, que la partie centrale, grandeur réelle, d'après Parenteau.

En le donnant à ce dernier, B. Fillon l'accompagna de la mention suivante :

« Cœur vendéen saisi, après la bataille de Savenay, sur Catherine Joussemet, ancienne religieuse de l'ordre de Notre-Dame, ma grand-tante maternelle, qui avait suivi l'armée catholique au-delà de la Loire.

« On trouva sur elle deux cents et quelques autres cœurs également dessinés par elle. Traduite pour ce fait devant la Commission militaire de Nantes elle fut condamnée à mort et fusillée.

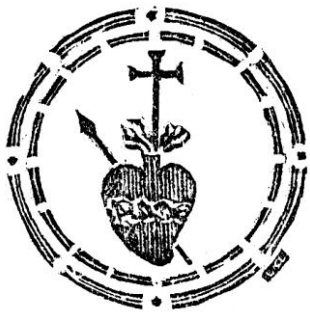

Partie centrale du Sacré-Cœur de Catherine Joussemet de la Longeais.

« Catherine Joussemet de la Longeais était née à la Roche-sur-Yon ; elle avait cinquante sept ans accomplis au moment de sa mort ».

Et c'est toute une pléiade de victimes saintes, sacrifiées à l'Image du Cœur de Jésus, que l'historien vendéen pourrait citer encore en disant avec l'Office des Martyrs : « Isti sunt Sancti qui pro testamento Dei sua corpora tradiderunt… », Voici les Saints qui ont

livré leurs corps pour le testament de Dieu, et qui sont entrés dans sa gloire, vêtus de leurs robes teintes dans le sang du Cœur de son Christ !

*
**

De l'origine de l'insigne dit « Scapulaire du Sacré-Cœur ».

Incontestablement, et quoi qu'on en ait écrit, l'invention de ces carrés d'étoffe portant le Cœur de Jésus, destinés à être portés ostensiblement sur le vêtement, n'est point due à la grande piété de Jacques Cathelineau. Le « Saint d'Anjou » n'était que l'héritier d'un culte ardent dont le Sacré-Cœur jouissait depuis longtemps dans la région de l'Ouest et dont le plus infatigable semeur avait été le bienheureux Louis Grignion de Montfort.

Au jour de la béatification de cet ardent apôtre, l'illustre Évêque d'Angers, Mgr Freppel, le proclamait solennellement, devant 20 000 Vendéens, à St-Laurent-sur-Sèvre où reposent les restes de l'extraordinaire remueur d'âmes : C'est par Montfort et par ses fils spirituels, les Missionnaires de Saint-Laurent, que le flot fécond de sève chrétienne coula sur les campagnes de l'Ouest, durant tout le XVIIIe siècle.

Ce siècle, s'il fut ailleurs un temps de décadence morale, fut au contraire dans l'Ouest, sauf dans les grandes villes, une époque de vivification chrétienne pendant laquelle le peuple de cette région, dit Mgr Freppel « fut comme pétri de deux sentiments également propres à engendrer l'héroïsme : la foi religieuse et la fidélité au pouvoir légitime. Aussi, lorsqu'en en jour de haine et d'aveuglement l'on en vint à s'attaquer aux oints du Seigneur, à tout ce qui représentait le Christ dans l'État et dans l'Église ce peuple tressaillit dans ses bocages et au fond de ses ravins. Il se leva pour défendre tout ce qu'il aimait, tout ce qu'il respectait ; et le monde fut témoin d'une lutte telle qu'il ne s'en était pas vu depuis l'ère des Macchabées ».

Et voilà le mot du mystère que Barère appelait, à la séance, de la Convention du 1er octobre 1793, « l'inexplicable Vendée ».

Depuis un siècle alors, au moins, les « scapulaires » du Sacré-Cœur y étaient en usage. À Beaufou, diocèse de Luçon, « dès 1705, on vénérait dans l'église un carré en étoffe blanche avec dentelure dans le pourtour ; au centre se voyait un petit cœur d'étoffe rouge surmonté d'une croix. Ce cœur était entouré d'un semblant de couronne d'épines et quelques gouttes de sang en découlaient.

« À cette époque, tous les paroissiens de Beaufou portaient sur la poitrine, à l'endroit du cœur un cœur semblable à celui de leur église. Plus tard, beaucoup d'hommes remplacèrent le cœur d'étoffe par un cœur de plomb; et souvent on a retrouvé ce cœur de plomb avec les ossements des morts »[1].

[1] Chanoine Huet, *Lettre* du 4 octobre 1921, et *Chroniques Paroissiales du diocèse de Luçon*, t. VI, p. 531 et suiv.

Peu après, en 1726, les Missionnaires de Saint-Laurent, prêchant une mission à Brézé, dans l'ancien pays Loudunois, aujourd'hui du diocèse d'Angers, distribuaient de « *petits Sacrés-Cœurs* » qu'ils joignaient « *aux autres Scapulaires* »[1].

En fait, au moment de la Révolution, le Sacré-Cœur sur étoffe, existait quasi dans chaque maison et cela explique comment Cathelineau et ses premiers compagnons d'armes, et les cinq cents hommes qui se joignirent à eux le lendemain de leur prise d'armes, purent arborer, de suite, un insigne qui se trouvait partout. Et voilà bien pourquoi je me persuade qu'il devait s'en trouver aussi parmi les objets religieux qui couvraient les paysans tombés à l'attaque de Bressuire, le 24 août 1792, lors du premier soulèvement poitevin.

Ce ne fut donc pas, comme on l'a si souvent répété, le vœu que fit Louis XVI, un peu avant la journée du 10 août 1791, sur le conseil du P. Hébert, général des Eudistes et son confesseur, de consacrer au Cœur divin son royaume et sa famille, qui donna naissance dans l'Ouest à la propagation de l'image-insigne du Sacré-Cœur.

Le Pin-en-Mauges (M.-et-L).
La maison de Jacques Cathelineau est celle dont la porte est surmontée d'une petite croix. (D'après un dessin ancien communiqué aimablement par M. l'abbé Madiot, curé du Pin).

Le blason des Cathelineau.

Et voici l'hommage royal :

[1] F. Uzureau, *Origine du culte du S. C. en Anjou*, in *Regnabit*, nov. 1921, n° 6, p. 450.

Dès qu'il fut monté sur le trône restauré, Louis XVIII se tourna vers la Vendée, et bien qu'il ne puisse pas faire pour elle tout ce qu'il aurait voulu, il tint à lui témoigner son admiration et sa reconnaissance[1].

Et l'un des premiers gestes royaux fut d'entourer d'honneurs la pauvre famille et le nom de Jacques Cathelineau… Le héros du Pin-en-Mauges était mort de la blessure glorieuse qui l'avait atteint au combat de la Tremblaye, près de Cholet, le 29 juin1793 ; des Lettres Royales vinrent donner au fils de l'héroïque paysan un rang d'honneur dans la noblesse du royaume, en même temps qu'un blason de vrai chevalier.

Et quel blason ! « *D'azur à la hampe fleurdelisée posée en bande, à la flamme d'argent chargée d'un Sacré-Cœur de gueules sommé d'une croix de même* », le tout accompagné en devise du cri de Jacques Cathelineau frappé à mort : DIEU ET LE ROI ! En résumé : le drapeau blanc de la France d'alors chargé du Sacré-Cœur.

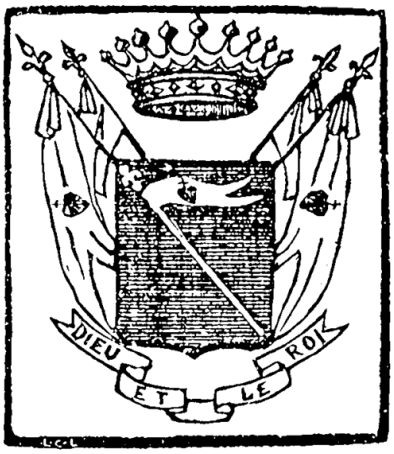

Armoiries concédées par Louis XVIII aux descendants de Jacques Cathelineau.

Et ce seront là, pour tant que dureront la France et l'Histoire les armoiries splendides de la très noble race des Comtes de Cathelineau.

Singulier rapprochement : Quand, en 1870, pour secourir la France en détresse, le glorieux régiment des Zouaves-Pontificaux se transforma en celui des Volontaires de l'Ouest, sous le commandement du baron de Charette et du comte Henri de Cathelineau, dans l'ombre de leur cloître, des mains de religieuses brodèrent pour le nouveau régiment une oriflamme. Et ce nouveau drapeau, que devait rougir à l'épique bataille de Patay le plus noble sang de France, était une flamme blanche portant le Sacré-Cœur, — l'étendard même du blason des Cathelineau — avec l'invocation suppliante : CŒUR DE JÉSUS, SAUVEZ LA FRANCE !

Louis XVIII mourait en 1824 ; et le 6 juillet 1826, la duchesse de Berry, visitant la Vendée au nom de Charles X, venait s'agenouiller avec émotion dans l'humble

[1] Cf. E. Gabory, Archiviste de la Loire-Inférieure, *Les Bourbons et la Vendée*, in *Rev. du Bas-Poitou*, an. 1921-23, 2ème livr. p. 149.

chaumière du Pin-en-Mauges, dans cette pauvre chambre où le 13 mars 1793, Jacques Cathelineau avait épinglé la cocarde blanche au chapeau et le Cœur de Jésus sur le cœur de ses vingt-sept premiers compagnons d'armes.

Ce durent être ces deux insignes, placés où ils étaient, qui inspirèrent quelques jours plus tard cette superbe réplique au Vendéen de Maulévrier qu'un des officiers de la duchesse de Berry trouvait petit de taille : « En Vendée, Monsieur, les hommes se mesurent de la tête au cœur »…

Dans tout son sursaut d'héroïsme et dans sa sublime épreuve le culte ardent du Cœur de Jésus fut pour la Vendée le grand asile et le grand levier. Nous verrons que le port de l'insigne officiel dont nous venons de nous occuper n'en fut pas la seule manifestation extérieure et matérielle, mais que toute une série d'objets très locaux est née de cette ardente piété d'un peuple qui donna son sang pour garder son Dieu, pour garder ses Rois.

(*À suivre*).

Loudun (Vienne).

L. CHARBONNEAU-LASSAY.

Croix commémorative élevée près du château de La Chabotterie, en Saint-Sulpice-le-Verdon (Vendée) à l'endroit ou Charette, blessé, fut fait prisonnier par les Révolutionnaires. Sur son socle : Ici fut pris par le général Travot, le général vendéen François-Athanase Charette de la Contrie, le 23 mars 1796.

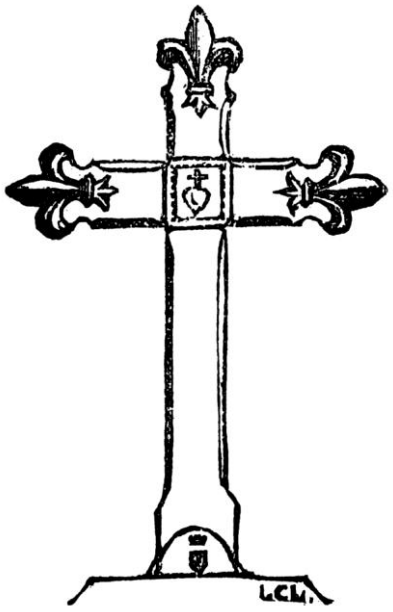

DOCUMENTATION ANNEXE.

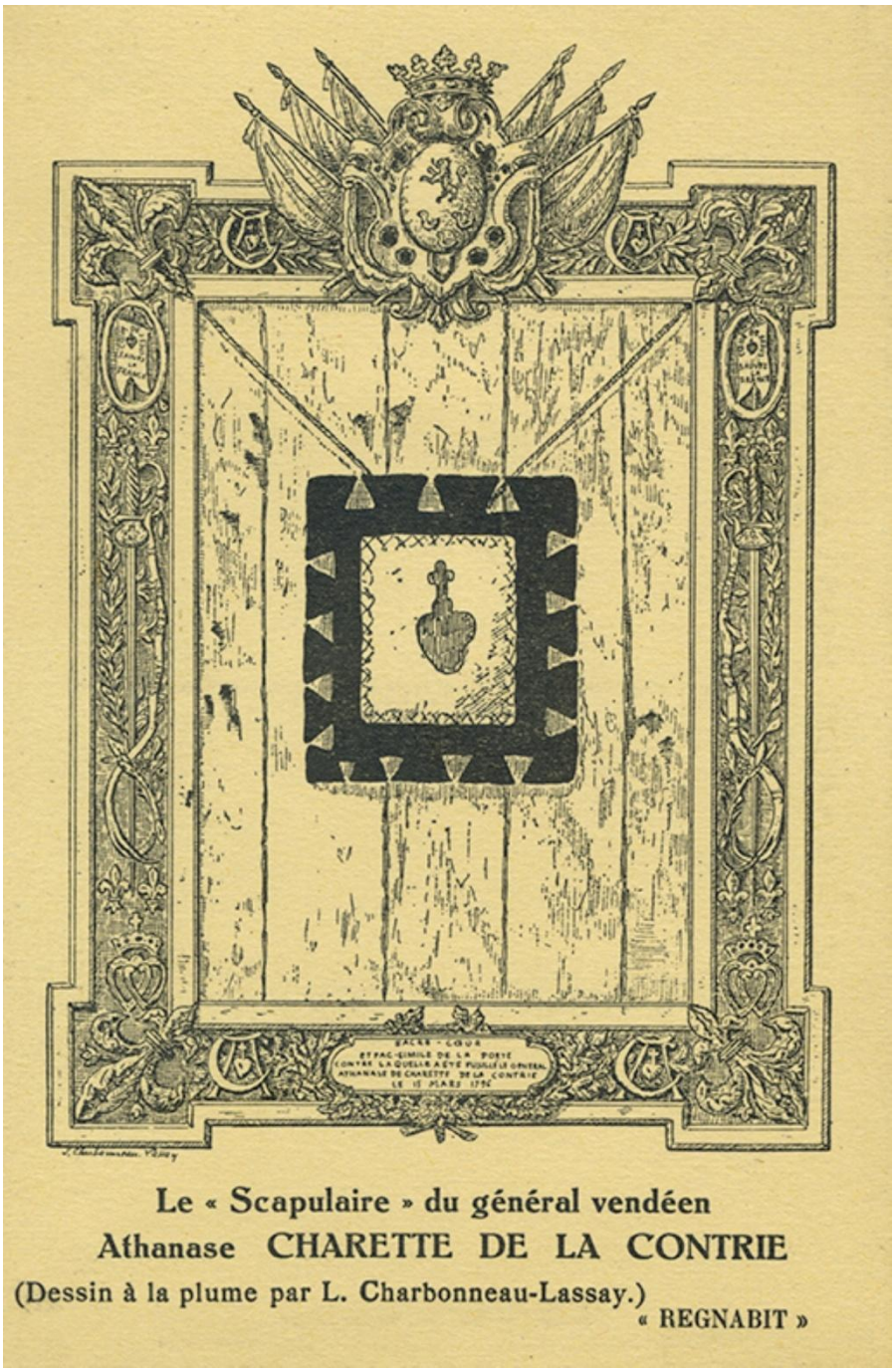

Carte postale éditée pour la revue *Regnabit*.

Autre vue de la maison de Jacques Cathelineau. Carte postale ancienne datée après la Révolution. La croix au dessus de la porte a disparu.